

- Annexe technique « Vacances apprenantes Été 2023 » 1^{er} degré public -
 - École ouverte – École ouverte buissonnière – Mon patrimoine à vélo -

Dispositif / Objectifs	Porteur du projet	AAP	Intervenants	Procédure rémunération
<p>École ouverte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévention du décrochage scolaire ; - Aide à la scolarisation, activités sportives et culturelles au sens large. <p>École ouverte buissonnière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - séjour en zone rurale pour des vacances éducatives au contact de la nature. <p>Mon patrimoine à vélo :</p> <ul style="list-style-type: none"> - éducation physique et sportive associée à l'éducation artistique et culturelle et à l'éducation au développement durable. 	<p>Montage du projet :</p> <p>L'IEJ de circonscription valide le projet en collaboration avec le(s) directeur(s) d'école(s), (sauf en cas de dispositif porté par un collège : le principal est porteur de projet).</p> <p>Etat de liquidation des vacances :</p> <p>L'IEJ de circonscription atteste du service fait, (pour les seuls vacataires intervenant dans une école).</p>	<p>Formulaire en ligne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Propre à chaque établissement porteur du dispositif ; - Précision du nombre total de vacataires (titulaires ou non titulaires) ; - Précision du nombre total d'heures de vacances. - Précision du budget de fonctionnement qui sera délégué à la DSDEN. 	<p>Vacataires :</p> <p>Personnels de la fonction publique, actifs ou retraités. (titulaires, stagiaires ou contractuels).</p> <p>Personnels du secteur privé, actifs ou retraités.</p>	<p>1 – Téléchargement de la lettre d'engagement + annexe sur https://www.lycee-monge.fr/fr/dispositifs-academiques-daccompagnement-pedagogique pour chaque vacataire</p> <p>2 – Compléter la lettre d'engagement et annexe en autant de fois que de vacataires (dans le respect du volume de vacation notifiées par la Divet)</p> <p>3 - Envoi de tous les dossiers dématérialisés complets à : vac-monge@ac-grenoble.fr</p> <p>4 - AR des dossiers par le mutualisateur (ou retour avec fiche anomalie)</p> <p>5 - Etat de liquidation après réalisation, signer, renvoyer à : vac-monge@ac-grenoble.fr</p> <p>6 - AR de l'état de liquidation par le mutualisateur.</p> <p>7 – Liquidation de la rémunération par le mutualisateur</p> <p>Vacations (taux net indicatif) : 23€39 non titulaire et 24€87 titulaires</p>